



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (MAC APS) 27 Heures

*Recyclage obligatoire des agents de sécurité pour le renouvellement de la carte professionnelle. A partir du 1er janvier 2018, toute demande de renouvellement de carte professionnelle devra être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences. (Effectué dans les 24 mois précédant l'échéance de validité de la carte professionnelle)*

*L'agent de sécurité a pour fonction d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celle des personnes (définition en France par le livre 6 du Code de Sécurité Intérieure ou CSI ). Accueil, contrôle d'accès, ronde de surveillance, contrôle du respect des consignes de sécurité, intervention de première urgence, alerte et guidage des équipes de secours, rédaction des rapports sont les missions principales de l'agent de sécurité.*

*PROTEG'FORMATION est habilité par le CNAPS N° : FOR-055-2027-03-21-20220808701 et N° d'agrément ADEF : 55 20 11 11 01*

### Public concerné:

Toute personne devant effectuer le renouvellement de sa carte professionnelle APS Agent de Prévention et de Sécurité.

### Objectifs de la formation:

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de prévention et de sécurité) ; Permettre le renouvellement de sa carte professionnelle "Agent de Prévention et de Sécurité".

### Objectifs et compétences pédagogiques:

- Actualiser les connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.
- Gérer les conflits.
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage.
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risques associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même et protéger.
- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Acquérir les notions de secourisme "tactique".
- Alerter les secours.
- Connaître les principes de la République française

### Pré-requis:

- Evaluation préalable des connaissances du stagiaire (QCR 10 questions)
- Test B1 \*

\*Ou à défaut justifier d'un niveau suffisant de connaissance de la langue française en transmettant au CNAPS et à l'OF un document qui prouve cette maîtrise.(voir annexe: "La nouvelle condition de connaissance suffisante de la langue française. La justification du niveau de langue B1.").

- Détenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour une activité de sécurité privée dans le domaine surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage en cours de validité dont le délai avant expiration est supérieur à 3 mois ou à défaut une autorisation préalable.

### Dispenses spécifiques: Selon Arrêté du 27 février 2017 \*

\*Article 4: La personne titulaire d'une formation SST valide au moment du stage, ou d'un recyclage PSC1 datant de moins de 2 ans au moment du stage, est dispensée, à sa demande, du suivi du module "Gestes élémentaires de premiers secours".

<b>Durée:</b>	27 heures
<b>Effectif:</b>	4 stagiaires minimum / 12 stagiaires maximum
<b>Qualification intervenant:</b>	Formateurs spécialisés dans le domaine de la sécurité privée, la prévention des risques terroristes, la gestion de conflit et la palpation de sécurité.
<b>Méthodes et modalités d'évaluation</b>	Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation: Recueil écrit et oral des attentes, Feed-back tout au long de la formation, Evaluation des connaissances acquises en fin de formation, Bilan oral de la formation et Questionnaire de satisfaction, Compte-rendu individuel du formateur.
<b>Modalité de suivi de stage et durée de validité:</b>	Remise d'une attestation de fin de formation. Durée de validité : Le MAC APS ne possède pas de durée de validité mais, étant régi par la durée de la carte professionnelle d'une durée de 5 ans, celui-ci devra être renouvelé dans les 24 mois avant la date d'échéance de la carte professionnelle APS.
<b>Modalités et délai d'accès:</b>	Echanges de mails avec les responsables. Une réponse vous sera apportée sous 72 heures. Dossier de candidature. Début de la formation, selon calendrier disponible sur demande. Périodicité plusieurs sessions à l'année selon taux de participation.
<b>Lieu de formation:</b>	Dans nos locaux, uniquement en présentiel.
<b>Tarif:</b>	Nous consulter
<b>Modalités d'accessibilité:</b>	Dû aux exigences physiques demandées pour effectuer le métier d'agent de prévention et de sécurité, cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions. Notre organisme de formation reste disponible pour toute précision utile à ce sujet. Référent Monsieur FOURNIER Frédéric au 06 24 42 27 74.
<b>Méthode utilisées:</b>	Méthode active et expositive.
<b>Supports de formation utilisés:</b>	Vidéoprojecteur interactif, Paperboard, Caisson feu, Bungalow PC Sécurité et bungalow Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées. Nombreux bacs écologiques et modules et différents types d'extincteurs. Clé USB avec contenu pédagogique et remise du livre "Agent de Prévention et de Sécurité - MAC .
<b>Moyens pédagogiques :</b>	Partie théorique: Supports pédagogiques (PowerPoint). Partie pratique: Mises en situation, études de cas et partages d'expériences. Démonstration de manipulation des extincteurs sur zone de formation adéquate (matériels utilisés : générateur de flamme, extincteur à eau et à CO <sup>2</sup> ).
<b>Le Programme : Contenu Pédagogique</b>	<b>Module 1 : Cadre juridique d'intervention de l'Agent Privé de Sécurité (4h)</b>  <b>Module 2 : Compétences opérationnelles générales (7h)</b>  <b>Module 3: Prévention des risques terroristes (13h)</b>  <b>Module 4: Connaître les principes de la République française (3h)</b>
<b>Nos coordonnées:</b>	<b>PROTEG'FORMATION</b> <b>8 Chemin de la Gare - ZAE de la Gare - 55200 COMMERCY</b> <b>Tel : 06 24 42 27 74</b> <b>Mail : <a href="mailto:proteghabitat@orange.fr">proteghabitat@orange.fr</a></b> <b>Mail : <a href="mailto:secretariatprotegformation@gmail.com">secretariatprotegformation@gmail.com</a></b>
<b>Référent Pédagogique et Administratif:</b>	<b>Mr FOURNIER Frédéric</b>